

Neuchâtel, le 4 février 2022

Vélostation urbaine : Neuchâtel répond à une demande croissante et réjouissante

Mardi 8 février, la Ville de Neuchâtel ouvre une nouvelle vélostation de 119 places au centre-ville. Ce garage à vélo sécurisé offre un stationnement abrité pour celles et ceux qui habitent, travaillent ou visitent la ville. Après l'installation de dizaines de nouvelles places aux entrées de la zone piétonne l'an dernier, cette nouvelle réalisation, parmi les premières du genre hors des gares, contribue à augmenter significativement l'offre en stationnement pour les vélos au centre-ville et répond ainsi à une croissance réjouissante de l'usage des deux-roues.

Un garage pratique, tempéré et sûr pour les vélos, situé à deux pas de la zone piétonne : la Ville de Neuchâtel ouvre ce mardi 8 février une vélostation au faubourg du Lac 3. *« Il n'y avait pas de parking abrité et sécurisé pour les vélos au centre-ville jusqu'à présent, la vélostation comble donc un manque et s'inscrit dans une politique d'incitation à la mobilité active, aux côtés d'autres mesures destinées à encourager l'usage du vélo, que ce soit pour se rendre au travail, pour venir faire des courses en ville ou pour les loisirs »*, s'est réjoui le conseiller communal Mauro Moruzzi, en charge de la mobilité.

Des prises permettront bien sûr de recharger les batteries des vélos électriques et tous les types de cycles pourront y être accueillis, dans la limite des disponibilités. *« Après l'ouverture en décembre dernier de l'itinéraire entre Corcelles-Cormondrèche et Pe-seux, d'autres mesures favorables à la mobilité active seront mises en place ce printemps »*, a indiqué Mauro Moruzzi lors d'un point de presse.

Locaux habillés par des artistes

Ce projet, d'un coût total de 120'000.-, s'inscrit dans le cadre des projets d'agglomération et bénéficie d'un cofinancement fédéral, obtenu avec le soutien de l'association Objectif:ne (ex-RUN). Dans le cadre du processus d'optimisation des locaux consécutif à la fusion de 2021, une surface désaffectée l'été dernier, qui avait servi à l'origine de garage de la police de la Ville, puis d'atelier de fortune et d'entrepôt, a été réaména-

gée en un temps record : installation d'une nouvelle porte vitrée, d'un système de sécurité, d'un équipement de vidéosurveillance, d'un nouvel éclairage LED et de l'équipement destiné au parcage des vélos. Pour conférer une âme chaleureuse à la vélostation, les murs et plafonds repeints en blanc ont enfin été habillés, sur le thème du vélo, par un collectif de dix artistes de l'association Sens'Egaux.

Aménagée pour accueillir 111 vélos et huit vélos spéciaux (cargos, tandems, vélos couchés, remorques, etc.), la vélostation augmente significativement l'offre de stationnement global autour du centre-ville, qui passe aujourd'hui à environ 320 places et répond à une demande en augmentation constante.

La vélostation de la gare cartonne

L'accès se fait à l'aide de la carte SwissPass, après inscription sur la webapp www.velocity.ch. Il est possible d'accéder à la vélostation pour des durées variant d'un jour à une année. Les conditions tarifaires sont les mêmes qu'à la vélostation de la gare de Neuchâtel, dès 2 francs par jour : www.neuchatelville.ch/a-velo. Utilisant le même système d'accès qu'à la gare, il est possible de prendre un abonnement comprenant les deux vélostations.

Le local de la gare, inauguré en 2014, est aujourd'hui presque saturé : il compte en moyenne 73 abonné-e-s annuel-le-s pour 78 places, tandis que les utilisations de courte et moyenne durée augmentent régulièrement.

Ville de Neuchâtel

Renseignements complémentaires :

Mauro Moruzzi, conseiller communal, dicastère du développement durable, de la mobilité, des infrastructures et de l'énergie, 032 717 76 01

François Derouwaux, chef de l'office de la mobilité, 032 717 77 67

